

# CAISSE DESJARDINS DE RIMOUSKI

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

---

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins de Rimouski tenue le 24 avril 2023, à 18 h 30, en mode hybride, sous la présidence de M. Stéphane Plante.**

---

### 1. OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ASSEMBLÉE

#### 1.1 MOT DE BIENVENUE

Le président du conseil d'administration, M. Stéphane Plante, qui agit à titre de président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres présents à cette assemblée générale qui se déroule en mode hybride. Il en profite également pour saluer ses collègues administrateurs, les employés de la Caisse et les partenaires Desjardins.

Celui-ci présente les gens qui l'accompagnent à l'animation :

- M<sup>me</sup> Élisabeth Couture, secrétaire du conseil d'administration, qui sera assistée dans ses fonctions par M<sup>me</sup> Pierrette Brillant, adjointe à la direction générale.
- M. Gaétan Ross, administrateur et président du comité de Mise en candidature.
- M. Renaud Audet, directeur général.

#### 1.2 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

Les membres sont invités à écouter le message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier.

### 2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

#### 2.1 RÈGLES POUR PARTICIPER À L'AGA

Les règles de fonctionnement sont présentées autant pour les membres présents en salle que pour ceux présents virtuellement.

#### 2.2 NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES

Le président indique que pour cette assemblée, comme il y aura de la votation en direct, deux (2) scrutateurs doivent être nommés. Il suggère de nommer M<sup>mes</sup> Pierrette Brillant et Sylvie Renaud puisqu'elles ont déjà été familiarisées avec notre processus de votation avant cette assemblée.

Le président demande si quelqu'un propose l'adoption de cette proposition, si quelqu'un appuie cette proposition et s'il y a des questions ou des commentaires.

Sur proposition dûment faite et approuvée, il est résolu de nommer M<sup>mes</sup> Pierrette Brillant et Sylvie Renaud comme scrutatrices.

### **2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Au bénéfice de tous les membres, le président demande à la secrétaire du conseil d'administration, M<sup>me</sup> Élisabeth Couture, de présenter l'ordre du jour.

La secrétaire fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'assemblée
  - 1.1 Mot de bienvenue
  - 1.2 Message du président du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
  - 2.1 Règles pour participer à l'AGA
  - 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
  - 2.3 Adoption de l'ordre du jour
  - 2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2022
3. Retour sur l'année 2022
  - 3.1 Rapport du conseil d'administration
  - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
  - 3.3 Rapport financier
  - 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
  - 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
  - 5.2 Élection des membres du conseil d'administration
    - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
    - 5.2.2 Rapport du comité de Mise en candidature
    - 5.2.3 Présentation des personnes candidates
    - 5.2.4 Élection par votation (vote en différé)
  - 5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Le président demande si quelqu'un propose l'adoption de l'ordre du jour, si quelqu'un appuie la proposition et s'il y a des questions ou des commentaires.

Sur proposition dûment faite et approuvée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### **2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 25 AVRIL 2022**

Comme les membres ont eu l'opportunité de prendre connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée générale qui a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse, le président demande si quelqu'un propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022, si quelqu'un appuie la proposition et s'il y a des questions ou des commentaires.

Sur proposition dûment faite et approuvée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022.

## **3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022**

### **3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le président profite de l'occasion pour présenter tous les administrateurs.

Il nous présente deux réalisations dont il est particulièrement fier :

- Mise en place du Fonds écoresponsable de 1 M\$ pour encourager les initiatives environnementales de notre communauté et contribuer à la lutte aux changements climatiques;
- Qualité d'accompagnement des membres dans un contexte économique plus difficile : équipe active et créative pour soutenir les membres dans leur autonomie financière.

Il en profite également pour remercier tous les employés de la Caisse ainsi que le directeur général, M. Renaud Audet. Il remercie chaleureusement tous les administrateurs.

### **3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE ET LES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES**

Le président présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

### **3.3 RAPPORT FINANCIER**

Les membres sont invités à écouter une courte capsule vidéo portant sur l'évolution des résultats financiers chez Desjardins.

Par la suite, les membres sont invités à regarder une courte capsule vidéo présentant les faits saillants du rapport financier.

Le directeur général mentionne que la Caisse a encore connu d'excellents résultats financiers en 2022 :

- Une croissance de son actif de 7 %;
- Une augmentation de son passif de 7,7 %;
- Une augmentation de son avoir de 1,9 %, soit une hausse de 3 M\$ par rapport à 2021.

Il rappelle que le rapport financier de la Caisse est disponible sur le site Internet de la Caisse.

### **3.4 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU**

Le président mentionne que, grâce à son Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), notre caisse appuie un grand nombre d'organismes et d'institutions qui jouent un rôle essentiel auprès de la population en contribuant au développement durable de la communauté.

En 2022, un montant de 1 453 250 \$ a été remis pour soutenir des initiatives porteuses dans différents secteurs d'activités, soit une hausse de 47 % par rapport à l'année précédente.

Il rappelle aux membres que la Caisse s'est dotée d'une Politique d'investissement en 2021 et que celle-ci est accessible sur le site Internet de la Caisse. Celle-ci vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites.

Le président énumère des exemples de nombreux projets pour lesquels la Caisse a contribué en 2022, à partir de son FADM.

Concernant notre FADM, le président précise que nous avons un solde de 3 983 000 \$ au 31 décembre 2021. L'année dernière, les membres ont voté pour réalimenter le Fonds de 1 100 000 \$ (ristourne collective). En 2022, nous avons contribué à différents projets d'envergure pour un total de 1 453 000 \$. Avec la récupération d'impôts, il restait un solde de 4 009 000 \$ au 31 décembre 2022.

Concernant les dons et commandites, il mentionne que la Caisse a investi 202 000 \$. En incluant la contribution au FADM, tout cela porte à plus de 1,6 M\$ le montant versé en 2022 par notre caisse pour soutenir des projets d'ici.

Le directeur général en profite pour mentionner plusieurs exemples de la grande diversité d'organisations soutenues par la Caisse.

Les membres sont ainsi invités à visionner une courte vidéo présentant quelques images de l'impact de la Caisse dans son milieu en 2022.

Le président mentionne également les autres programmes offerts et qui font une réelle différence pour notre communauté, soit le Fonds d'entraide Desjardins, le programme Microcrédit Desjardins et Créavenir.

Comme nous avons à cœur d'accompagner les jeunes, nous avons également des programmes d'éducation financière : Caisse scolaire et le programme Mes finances, mes choix. De plus, avec la refonte de la ristourne, il y a maintenant une ristourne jeunesse accessible à tous les membres âgés de 5 à 17 ans. Mentionnons également la Fondation Desjardins qui appuie les jeunes avec des bourses pour tous les niveaux d'études postsecondaires. Pour notre caisse, en 2022, 15 jeunes membres se sont partagé des bourses pour une valeur de 29 500 \$.

Le directeur général présente quelques priorités de 2023 :

- L'amélioration de l'expérience que nous offrons aux membres (adaptation des heures d'ouverture de la Caisse, ajout d'une borne libre-service à notre accueil personnalisé, prise de rendez-vous en ligne pour rencontrer un agent-conseil, plus de produits accessibles par le numérique, accompagnement personnalisé et le retrait des imprimantes à livrets de nos comptoirs).
- La transformation du service de transport offert à certains membres depuis la fusion de différents points de service en 2014 (accompagnement des membres concernés pour les aider à se préparer à la disparition de ce service au début de l'été).

- La transformation de notre réseau de distribution, notamment au chapitre de la répartition de nos guichets automatiques, et ce, en lien avec la forte baisse de l'utilisation de ceux-ci.

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Une question est posée concernant la fuite sur les renseignements personnels, à savoir si l'entente avec Équifax sera reconduite, car cela fera bientôt 4 ans. Le président mentionne que cette décision sera prise par le Mouvement et que la préoccupation sera communiquée.

#### 5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

##### 5.1 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

Les membres sont invités à écouter une vidéo sur le fonctionnement de la ristourne.

Le président mentionne que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est celui que nous estimons le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et est totalement conforme aux encadrements applicables. Il ajoute que ce scénario a été préparé en tenant compte des lois applicables, des normes comptables et de l'équilibre pour maintenir notre solidité financière.

Comme nous l'avons vu un peu plus tôt, nos excédents avant ristournes se chiffrent à 6 970 000 \$.

Le président présente la proposition sur la répartition des excédents annuels de 2 879 375 \$ pour l'année 2022, soit :

- Ristournes aux membres : 1 779 375 \$;
- Fonds d'aide au développement du milieu : 1 100 000 \$.

Le président demande si quelqu'un propose la recommandation sur le partage des excédents annuels, si quelqu'un appuie la proposition et s'il y a des questions ou des commentaires.

Sur proposition dûment faite et approuvée, il est résolu d'adopter la recommandation de partage des excédents telle que présentée.

Le président rappelle que cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

##### 5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

###### 5.2.1 NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

En tant que président du conseil d'administration, tel que le prévoit notre règlement, M. Plante agira à titre de président d'élection. La secrétaire du conseil d'administration, M<sup>me</sup> Éliisa Couture, agira comme secrétaire d'élection.

### 5.2.2 RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Le président invite maintenant M. Gaétan Ross, président du comité de Mise en candidature, à présenter le rapport du comité.

Au nom de ses collègues du comité, M. Ross présente le rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Il mentionne que, conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 18 janvier 2023, de la façon suivante :

- affichage dans tous nos établissements;
- diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre page Facebook);
- affichage dynamique sur les écrans de la Caisse.

Donc, pour l'assemblée générale de cette année, 4 postes sont à combler et la Caisse a reçu 9 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur de la Caisse* et le *Code de déontologie* de Desjardins.

Comme indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, le conseil d'administration est à la recherche de membres répondant aux critères suivants, afin d'enrichir son profil collectif :

- Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : expérience membres et clients et en gestion d'entreprise;
- Des compétences en développement durable et en technologies de l'information seraient des atouts;
- 2 femmes et 2 hommes pour maintenir la parité;
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 2 de 18-34 ans, 1 de 35-49 ans et 1 de 50-64 ans.

Les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année sont :

- Madame Julie Barbeau
- Monsieur Éric Gagné
- Madame Julie Gauthier
- Monsieur Hugues Langlois
- Monsieur Jimmy Lévesque
- Madame Maëva Louis
- Monsieur Daniel Pelletier
- Madame Nancy Robichaud
- Monsieur Samuel Turgeon

### 5.2.3 PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES

À l'exception de M. Éric Gagné qui est absent, les 8 autres personnes candidates prennent la parole 2 minutes chacune pour se présenter.

#### **5.2.4 ÉLECTION PAR VOTATION (VOTE EN DIFFÉRÉ)**

Comme mentionné en début d'assemblée, l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des 4 prochains jours.

Un document de présentation de toutes les personnes candidates est d'ailleurs disponible sur le site Internet de la Caisse.

#### **5.3 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS**

Le président mentionne aux membres qu'ils seront appelés à voter sur les éléments suivants :

- la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes); et
- l'élection des membres du conseil d'administration.

Il précise que la réécoute de l'assemblée sera possible et que, même si des membres n'ont pas participé à l'assemblée en direct, ils pourront tout de même voter en toute connaissance de cause.

Il mentionne également qu'il sera possible de voter par AccèsD Internet ou AccèsD mobile. La votation sera également accessible par le biais du site Internet de notre caisse et par une borne de votation qui sera disponible tout de suite à la fin de la présente assemblée et pendant les 4 prochains jours.

En effet, il indique que la période de votation sera ouverte dès la fin de la présente assemblée, et ce, pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23 h 59 le 28 avril 2023.

Le président précise que les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

Dans les 24 à 48 heures après la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse, sur la page Facebook de la Caisse et disponible auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir, à moins d'un vote négatif sur la proposition. Si tel était le cas, l'assemblée devrait se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation. Le versement de la ristourne serait donc retardé.

#### **6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS**

Le président remercie les membres présents de leur participation à cette assemblée générale annuelle. Il les remercie également de leur implication et de leur confiance.

Il remercie celles et ceux qui l'accompagnaient ce soir pour le bon déroulement de l'assemblée.

Il en profite finalement pour remercier tous les administrateurs. Il remercie également les employés de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir les membres.

4 jours plus tard – après la fermeture de la période de votation :

#### **SUIVI DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 891 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus :

- Proposition sur la répartition des excédents annuels :

94,5 % des membres ont voté en faveur de la recommandation. La proposition est adoptée.

- Candidates élues : Julie Barbeau, Julie Gauthier, Maëva Louis et Nancy Robichaud.

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 30 avril 2023, à 23 h 59.

---

Stéphane Plante, président

---

Élisa Couture, secrétaire